

ANEEFeL

Association Nationale des Expéditeurs
et Exportateurs de Fruits et Légumes

ACTEUR
DES TERROIRS



RAPPORT ACTIVITE 2023

SOMMAIRE

Environnement économique et social

Actualités de la filière

Actions de l'ANEEFEL

- Première Journée des Metteurs en Marché
- Assemblée Générale de l'ANEEFEL, à St Rémy-de-Provence
- Nouvelles commissions
- Accords de Branche signés - Création d'un pôle métiers
- Lancement du site internet
- Les démarches : FeL PARTENARIAT & Plaisir et Confiance

Mobilisation au service du collectif

- Schéma interprofessionnel
 - Forte participation des experts – réorganisation de la mobilisation pour les suivis de marché
- Co organisation journées CTIFL
- Mobilisation dans les Comité Régionaux Interfel
- Travaux avec la mise en marché – Logistique – Cahiers des charges

Chiffres clés

- Réunions Conseil d'Administration
- Réunions paritaires
- Nouveaux adhérents, nouveaux FeL, nouveaux P&C
- Les webinaires organisés par l'ANEEFEL pour nos adhérents
- Rencontres à travers les Régions de France

Gouvernance

- Conseil d'administration

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

En 2023, l'environnement économique, climatique et géopolitique demeura tendu. L'épisode inflationniste marqué fin 2022 s'est accéléré sur les premiers mois de 2023 pour atteindre un pic au 1^{er} trimestre, et ralentir sur le reste de l'année.

Le PIB a progressé de +0,8% contre +2,6% en 2022. Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a progressé de +0,2% par rapport à 2022, après un recul de -0,3% en 2022. En moyenne annuelle, l'inflation a accéléré de +9 % en 2023 selon l'INSEE, contre +5,2% en 2022, du fait de la hausse des coûts, notamment de l'alimentation.

Ainsi, les produits alimentaires affichent une hausse de +12,2% après une hausse de +6,8% en 2022. Les produits frais ressortent à +9,4% après une hausse de +8,0% en 2022. Toutefois, L'Inflation des fruits et légumes frais demeure inférieure à celle de l'alimentation sur 12 mois glissants (+10,2% pour les F&L contre +12,2% pour l'alimentation).

Au niveau social, l'année fut marquée par de nombreuses manifestations liées à la réforme des retraites et à la baisse du pouvoir d'achat. 2 hausses du SMIC ont eu lieu en janvier et en mai.

Concernant les achats de Fruits et Légumes, l'année est caractérisée par une fréquence d'achat en hausse, des paniers plus petits, plus d'enseignes fréquentées à la recherche des prix les plus bas et de promotions et des achats plus polarisés entre début et fin de mois. La gamme biologique reste marquée par une baisse.

Les campagnes de fruits et légumes se sont succédées dans un contexte climatique très difficile, avec une succession d'épisodes de sécheresse, de fortes chaleurs (l'année 2023 est la seconde année la plus chaude en France après 2022), de tempêtes et d'inondations. Plusieurs produits ont été en crise conjoncturelle sur plusieurs semaines : noix, échalotes, concombres, artichauts, tomates, abricots, melons, prunes. Une campagne de communication Interfel spécifique sur les 3 produits d'été les plus en crise Abricot, Pêche et Melon fut déclenchée. La filière cerise a eu également à affronter une campagne désastreuse avec l'impossibilité de traitement de la mouche Suzuki.

Après une année 2022 explosive liée à la guerre en Ukraine, les coûts de production ont diminué sauf pour les emballages (+ 7 % indicateurs Interfel) et les coûts moyens de production demeurent élevés.

Ainsi, l'année 2023 fut particulièrement éprouvante pour les entreprises de la filière.

ACTUALITES DE LA FILIERE

L'année 2023 a démarré par le lancement du Plan de Souveraineté Fruits et Légumes par le Ministre de l'Agriculture et de la souveraineté Alimentaire, Marc Fesneau, lors du Salon de l'Agriculture. Co-construit avec les professionnels de la filière, ce plan a pour objectif de regagner en compétitivité et d'augmenter de 10 points le taux d'approvisionnement en fruits et légumes. 40 fiches action sont développées autour de 4 axes : Protection des cultures fruitières et légumières, compétitivité, investissements et innovation en faveur d'une production de fruits et légumes durable, décarbonée et résiliente, recherche, innovation, expérimentation et formation, dynamisation de la consommation de fruits et légumes dans le modèle alimentaire. Une première mesure a été mise en place à l'hiver 2023 avec l'ouverture de 5 guichets pour une enveloppe de 100 millions d'euros pour soutenir des investissements dans des équipements agro-innovants.

Sur le plan des relations commerciales, la loi du 30 mars 2023 tendant à renforcer l'équilibre dans les relations commerciales entre fournisseurs et distributeurs, dite EGALIM III, présentée par le Député Frederic Descrozaille a pour but principal d'accroître la protection des agriculteurs dans leurs relations commerciales avec la grande distribution. Il y est notamment introduit le plafonnement des pénalités logistiques.

Sur le plan de l'emballage et de l'application de l'article 77 de la loi AGECE, un 3^{ème} décret a été publié le 20 juin 2023 alors que le précédent décret, écrit à la suite de l'annulation du premier par le Conseil d'Etat, était en cours d'examen par la Commission Européenne. Celui-ci est rentré en d'application au 1^{er} janvier 2024. Toutefois, la Commission européenne, dans une communication en date du 6 décembre 2023 a jugé la publication de ce décret non conforme à sa demande et demandé à la France ce qu'elle comptait faire : soit une abrogation totale du décret du 20 juin 2023, soit une notification d'un nouveau projet destiné à le remplacer. Aucune position n'a été prise à ce jour. Cette situation plonge les entreprises de la filière dans un flou juridique et ne permet pas de se projeter dans les investissements qui seraient nécessaires. Dans le même temps, des discussions sont en cours au niveau européen sur le projet de règlement européen relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (PPWR).

ACTIONS DE L'ANEEFEL 2023

PREMIERE JOURNEE DES METTEURS EN MARCHÉ



Le 16 mars 2023 s'est tenue la 1^{ère} journée des métiers de la mise en marché à Saint-Rémy de Provence, co-organisée par le CTIFL et les familles en marché dont l'ANEEFEL. 200 professionnels ont participé aux travaux et à la visite du centre de Saint Rémy de Provence. Un coup de projecteur indispensable sur ces acteurs qui représentent 90 % des flux entre la production et la distribution.

DE NOUVELLES COMMISSIONS POUR NOS ADHERENTS A L'ISSUE DE L'AG



Notre Assemblée Générale le 17 mars à Saint Rémy de Provence a réuni plus de 100 participants à nos débats publics. A l'issue de cette AG, 2 commissions ont été créées : une Commission jeunes et une Commission transport.

Pour la Commission jeunes, 2 réunions se sont tenues dont l'une lors du colloque FC2A le 23 novembre. Les jeunes étaient à l'honneur sur les thématiques de l'attractivité du métier, Management familial...

La Commission transport a organisé 2 webinaires animés par Christian Rose (CGF) ; une feuille de route a été établie pour la poursuite des travaux en 2024.



CREATION D'UN POLE METIERS



En 2023, un pôle métier a été créé au sein de l'ANEEFEL avec le recrutement d'une personne dédiée en charge de la promotion et de la valorisation des métiers de notre Branche. Ses actions ont porté sur :

- Le suivi des études d'OCAPIAT et du CTIFL en participant aux comités de pilotage, en associant les entreprises aux groupes de travail,
- L'organisation de 5 webinaires RH avec le concours de Cécile Ravier, consultante APEC,
- La mise en relation des entreprises du commerce agricole et alimentaire avec la DGER afin d'accueillir des classes et/ ou d'intervenir dans les écoles pour présenter leur secteur d'activité et ses enjeux, les métiers et leurs évolutions.

Pour 2024, une plateforme sera créée avec StudHelp, association de distribution alimentaire à destination des étudiants précaires. L'objectif : mettre en relation les 10 000 étudiants de l'Association StudHelp avec les entreprises adhérentes proposant des emplois saisonniers chaque année.



En 2023, les négociations paritaires au sein de notre Branche ont été riches, elles ont abouti à :

- La signature de 2 accords relatifs à la grille de salaires de la 1^{ère} et de la 4^{ème} gamme, accords qui ont été étendus,
- La signature d'un accord instituant la mise en place d'un 13^{ème} mois ayant recueilli la signature des 5 organisations syndicales,
- La signature d'un accord relatif au financement du paritarisme ayant recueilli la signature des 5 organisations.

Pour faire suite à l'arrêt, pour des raisons réglementaires, de la collecte de la contribution conventionnelle de notre Branche par l'AG2R en 2024, une Association pour la Gestion du Paritarisme de l'Expédition et Exportation de Fruits et Légumes – AGPEEFL – a été créée. En sont membres l'ANEEFEL et les organisations syndicales signataires de l'Accord relatif au financement du paritarisme. L'AGP-EEFL percevra les fonds collectés par OCAPIAT, nouveau collecteur de notre contribution conventionnelle, permettant le fonctionnement du paritarisme.



	Superficie (ha)	Poids (tonnes)
Mûche	3369,95	29167,98
Radis	1008,41	11776,41
Jeunes pousses	417,76	6941,56
Épinard	166,6	1108,65
Roquette	155,3	945,41
Raisin	88,31	417,61
Poireau	72,2	1999
Poires	57,38	1395,67
Pommes	53,65	1831,04
Abricot	50,52	107
Oignons	50	1096
Cerise	46,81	207,76
Carottes	43,9	1896,66
Prune	38,13	192,63
Navet	28,64	718,1
Red chard	6	33,3
Pomme de terre	5	
Figue	2,85	
Laitue	1,5	
Radis noir	0,74	

5663 ha 59 033 t

PLAISIR & CONFIANCE

Durant l'année 2022, 81 exploitations ont été certifiées Plaisir et Confiance dont 58 en individuel et 23 en collectif. 51 d'entre elles l'ont été par équivalence totale.

Ces exploitations engagées représentent 5663 hectares et 59 000 tonnes de fruits et légumes.

Travaux en cours :

- Discussions avec la grande distribution pour mettre en place des passerelles,
- Rejoindre un collectif pour faire reconnaître la démarche,
- Recensement d'un second organisme certificateur.

FEL PARTENARIAT



QUALITÉ e SÉCURITÉ
LES PROFESSIONNELS S'ENGAGENT

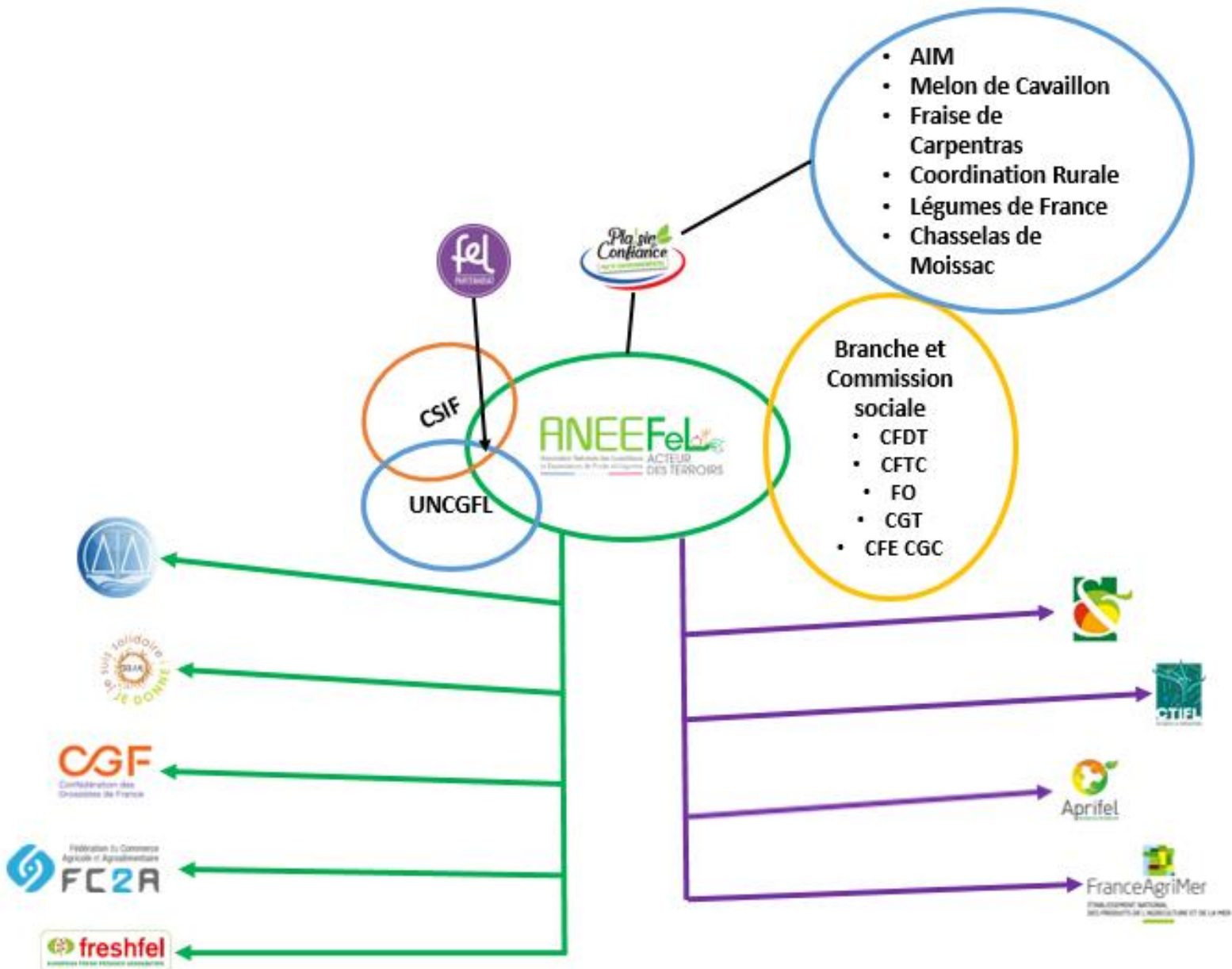
- **4 nouvelles** entreprises engagées en 2023
- **128 stagiaires** formés en 2023
- **12 audits** réalisés en 2023 pour l'ANEEFEL

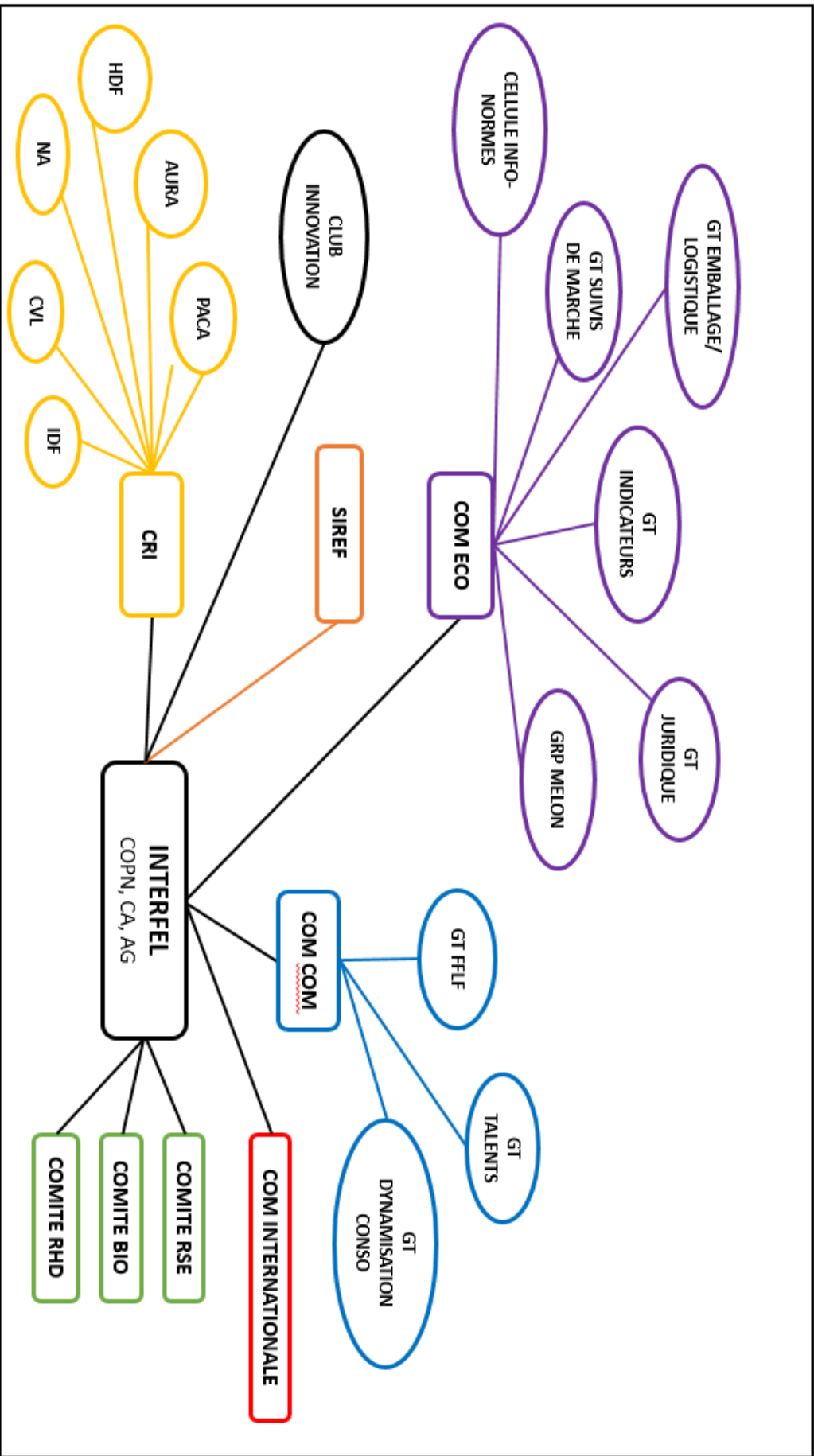
L'enquête sur les démarches qualité du CTIFL présentée à la journée nationale des metteurs en marché a permis de souligner que :

- 1) FeL PARTENARIAT est la 1^{ère} démarche présente au stade de gros et à l'import,
- 2) FeL PARTENARIAT confirme son importance dans le panorama des démarches qualité puisqu'elle représente 28% des entreprises tous stades confondus.

En 2025 aura lieu la signature de la 6^{ème} convention, une réorganisation des autorités de contrôle sanitaire est en cours. Les équipes FeL échangent avec la DGAL pour définir les conditions de cette signature et de la suite de cette démarche 100% adaptée au métier d'expéditeur exportateur.

MOBILISATION AU SERVICE DU COLLECTIF





COM LEGUMES

COM TRANSFERT

COM FRUITS

CTIFL : CA

Groupes professionnels :

- Matériel végétal
- Systèmes sous serre
- Santé des plantes
- Post-récolte
- Techniques marchandes

COPILS et GT :

- Journées techniques
- Changement climatique
- Emballage
- Consultation produits
- Plan alternatives urgence
phytosanitaire fruits et légumes

La force de l'ANEEFEL réside dans la participation active de ses adhérents auprès des différentes organisations membres et dans les nombreux groupes de travail et instances de la filière.

Pour l'année 2023, notons plus particulièrement :

- La réorganisation de notre participation aux suivis de marché Interfel avec une représentation par grand bassin de production et d'expédition et la mobilisation sur la mise en place de communication pendant la crise estivale,
- La co-organisation de journées produit avec le CTIFL, fraise et melon,
- La mobilisation dans les comités régionaux Interfel, avec la présidence du comité régional Interfel PACA,
- La nomination de nouveaux représentants dans les commissions Interfel (économie et International),
- Le renforcement de la participation à l'observatoire conjoncturel des entreprises du commerce co-financé par Interfel et FranceAgriMer et mené par l'AND International.

L'ANEEFEL a travaillé sur plusieurs sujets avec les autres familles de la mise en marché (GEFEL, FELCOOP, FEDEPOM), que ce soit au niveau de la logistique (échanges avec IFCO et EPS), au niveau de l'emballage ou sur la thématique des cahiers des charges et certifications.

Par ailleurs, elle s'est associée aux demandes de l'amont sur plusieurs sujets touchant les agriculteurs comme les phytosanitaires, l'assurance récolte ou l'accord de modération des marges.

INFORMER, ANIMER AU SERVICE DE NOS ADHERENTS

Les webinaires de l'ANEEFEL pour nos adhérents



Par thématiques

- Contrat de transport routier national / international : Indemnisation des pertes et avaries dispositif légal « d'indexation carburant » avec la CGF, **20 juin 2023**
- La loi DESCROZAILLE et les relations commerciales du Commerce de Gros avec la CGF, **23 juin 2023** avec le député Frederic Descrozaille
- Marque Employeur avec l'APEC, **5 juillet 2023**
- « L'intégration réussie de votre alternant(e) », **12 septembre 2023**
- « Comment rédiger une offre attractive » avec l'APEC, **17 octobre 2023**
- Dispositif légal « d'indexation carburant » avec la CGF, **27 octobre 2023**
- Management familial organisé pour la Commission Jeunes par l'APEC, **23 novembre 2023**
- « Comment piloter les entretiens professionnels » avec l'APEC, **15 décembre 2023**

Une participation sur l'année 2023 de **66 adhérents** sur l'ensemble des webinaires organisés par l'ANEEFEL et nos partenaires.

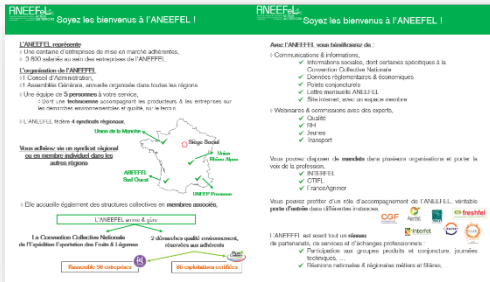
Rencontres à travers les Régions de France



Lancement du site internet

Durant l'année 2023, nous avons mis en ligne notre nouveau site internet avec l'aide de notre prestataire. Il a été pensé afin d'optimiser vos recherches et d'avoir accès à toutes les informations importantes et nécessaires. Vous retrouverez une carte de la France interactive où sont localisés nos adhérents avec leurs coordonnées.

Vous avez également un accès privé au site internet, avec un espace membre dédié à nos adhérents.



Livret d'accueil de l'ANEEFEL

Un livret d'accueil permet de présenter l'organisation de l'ANEEFEL, les démarches et les services pour les nouveaux adhérents.

Lettres info

Nos lettres informations sont mensuelles et recouvrent les sujets traités, les réunions et évènements et la revue en ligne. De plus, elles sont mises à jour sur le site internet, dès envoi et restent à disposition de chacun d'entre eux.



Des mémos sont régulièrement réalisés sur les sujets juridiques et sociaux.

MEMO SOCIAL 2023
Branche de l'Expédition Exportation de F&L
(IDCC 1405)

Vous trouverez, dans ce mémo 2023, le panorama des derniers textes publiés ou en cours d'extension en 2023, ainsi que le point sur les négociations en cours et l'avance dans la Branche.

Pour rappel, les négociations se situent à 3 niveaux paritaires :

- Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNII),
- Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CPNEFP),
- Comité de pilotage de l'Observatoire Paritaire Prospectif interbranchés des emplois, des Métiers et des qualifications, dans le Commerce agricole (OCN Expédition et Exportation de Fruits et Légumes / Produits du sol, engrais et produits connexes) créé dans le cadre d'OKAPIAT.



Mémo juridique 2022 pour vos CGV
Synthèse établie avec l'appui du service juridique Interfel.

Comme à l'accoutumée, voici en ce début d'année une synthèse des dispositions légales et réglementaires pouvant avoir une incidence sur la rédaction de vos CGV. L'accent est mis sur les nouveautés 2022 avec un rappel des essentielles de 2021 : rappel de la réglementation sur les réductions de prix, évolution des délais d'annulation de commandes et des délais de paiement, détail de l'article de loi sur les pénalités logistiques, accent sur l'accord interprofessionnel standard de palettisation 2022, précisions sur la force majeure; figure également un rappel de mentions pour documents commerciaux.

 **Rappel** : Il résulte de l'article [L.441-1 du Code de commerce](#) qu'un fournisseur de fruits et légumes frais n'a aucune obligation d'établir des CGV. En revanche, dès lors qu'il en établit, il a l'obligation de les communiquer à tout acheteur qui en fait la demande.



Notice accompagnant une trame de CGV 2022
prenant en compte les modifications légales et réglementaires
Modifications apportées par rapport à la trame des CGV de 2021

Généralités et article 1

Pour rappel, il résulte de l'article L.441-1 du Code de commerce qu'un fournisseur de fruits et légumes frais n'a aucune obligation d'établir des CGV. En revanche, dès lors qu'il en établit, il a l'obligation de les communiquer à tout acheteur qui en fait la demande.

→ [lien Légifrance](#)

Conformément aux articles L.441-6 et suivants du code de commerce, les mentions obligatoires sont :

- les conditions de vente (commande, livraison, transfert de propriété, ...),
- le barème des prix unitaire (méthode de calcul du prix, indicateurs),
- les conditions de règlement (délais de paiement et pénalités de retard),
- les réductions de prix.

CHIFFRES CLES 2023

Nombre de réunions :

- ✓ **4 réunions** de Conseil d'Administration,
- ✓ **9 réunions** de Commission Paritaires Permanentes de Négociation et d'Interprétation,
- ✓ **8 Webinaires** organisés par l'ANEEFEL.



Nos démarches qualité :

- ✓ **81 producteurs** Plaisir & Confiance,
 - **5 663 hectares** certifiés pour 59 000 tonnes de fruits et légumes,
- ✓ **4 nouvelles** entreprises engagées en 2023 FeL PARTENARIAT,
- ✓ Au total **128 stagiaires**, **26 en sessions** de formation,
 - **29 stagiaires** en formation initiale,
 - **37 stagiaires** en renouvellement,
 - **62 stagiaires** en agréage et HACCP.
- ✓ ANEEFEL **23 stagiaires**,
 - **5 stagiaires** en formation initiale,
 - **9 stagiaires** en renouvellement,
 - **9 stagiaires** en agréage et HACCP.



Une communication qui s'accroît :

- ✓ **+ 106 abonnés** sur LinkedIn depuis mars 2023,
- ✓ Un nouveau site internet,
- ✓ Une communication au plus près de nos adhérents et de nos partenaires,
- ✓ De nouveaux partenariats dans la filière.



GOUVERNANCE

Conseil d'Administration

PRESIDENT - Bernard GERIN

VICE-PRESIDENT(E)S - Sabine ALARY, Eric GUASH, Régis LHOUTELLIER

SECRETAIRE GENERALE - Nicole THUERY

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT - Stéphane GORI

TRESORIER - Olivier LEMOUZY

TRESORIER ADJOINT - Jean-Yves LHORME

ASSESEURS – Joel BOYER, Olivier MARAIS

ADMINISTRATEURS – Cathy AMOROS, Théodorus KAMPSCHOER, Philippe DUPONT, Mathilde CHAMBE, Laurent DEJEROME

Syndicats

AREEFEL Sud-Ouest – Olivier LEMOUZY – LEMOUZY SAS

UNEFP Provence – Stéphane GORI – STEF DISTRIBUTU

Union Rhône-Alpes – Laurent DEJEROME – METRAL FRUITS SAS

Union Manche – Régis LHOUTELLIER – JARDINS DE CREANCES

Membres associés

SVFPE – Syndicats des fabricants de produits Végétaux Frais Prêts à l'Emploi

AIM – Association Interprofession du Melon

GEIQ – Groupement d'Employeurs d'Insertion et de Qualification

BIK – Bureau Interprofessionnel du Kiwi



ET L'AVENIR ?

De nombreuses actions sont déjà envisagées en 2024 pour répondre au mieux aux attentes des adhérents :

- Des guides pour la mise en œuvre de l'accord de branche 13^e mois et la mise en place d'accords d'entreprise sur l'aménagement du temps de travail,
- Un travail sur les contrats de transport avec une matrice d'accord pouvant être négociés avec les transporteurs, rédigée par une avocate spécialisée,
- La mise en place de la plateforme « Entre de bonnes mains » avec Studhelp pour faciliter l'embauche de contrats saisonniers,
- Une action collective par l'AG2R pour accompagner les entreprises et leurs salariés dans le domaine de la prévoyance,
- Une étude sur les seniors dans les entreprises dans le cadre de l'observatoire prospectif des métiers du Commerce agricole.

Le travail sur la 6^{ème} convention FeL PARTENARIAT compte-tenu de la séparation des missions entre la DGCCRF et la DGAL mobilisera également l'ANEEFEL ; l'occasion également de poursuivre le travail sur les équivalences entre certifications et de relancer le GT certification.

La création d'une nouvelle association pour la gestion des fonds du paritarisme permettra également de poursuivre le travail démarré en 2023 sur l'attractivité des métiers, en lien avec le CTIFL, OCAPAT et les comités régionaux d'Interfel. L'une des demandes de la Commission Jeunes Expéditeurs qui prendra toute sa place et bousculera certainement quelques codes.

Au-delà de ces outils, tous les sujets eu lien avec l'actualité et l'environnement règlementaire seront au cœur de notre activité afin d'accompagner, représenter et défendre les entreprises d'expédition et exportation de Fruits et Légumes, soutenir la production et la consommation.



Une équipe à votre service !

Le site www.interfel.com un outil au service des expéditeurs / exportateurs

Le site d'Interfel a été conçu pour accompagner et faciliter la navigation des professionnels de la filière des fruits et légumes frais en réunissant sur une seule et même plateforme, tous les outils à leur disposition.

Vous pourrez notamment retrouver sur le site :



AIDES ET FINANCEMENTS

Retrouvez l'ensemble des dispositifs d'aides et soutien pour la filière fruits & légumes au fur et à mesure de leur sortie.



LA PLATEFORME « MATÉRIEL »

Accédez librement et gratuitement à des outils et supports de communication d'Interfel.



LA PLATEFORME NUMÉRIQUE

Téléchargez les supports d'information d'Interfel.



LA MEDIATHÈQUE

Découvrez et téléchargez librement les photos, vidéos et recettes de fruits et légumes frais !



LOGO FRUITS & LÉGUME DE FRANCE

Téléchargez les visuels du logo et de ses déclinaisons.



FUTUR EMBALLANT

Suivez le projet (2021-2024)



Normes et accords interprofessionnels

Retrouvez dans la rubrique normes et accords interprofessionnels tous les accords de l'interprofession, leur élaboration, validation et leur contrôle dans tous les circuits et à tous les stades de commercialisation des fruits & légumes.

Vous pouvez aussi accéder au tableau des normes de commercialisation en fruits et légumes à jour.

